

rendit processionnellement au domicile de M. LeBer, pour en emmener la noble fiancée de Jésus-Christ.

On la trouva en prière, tout occupée du bonheur de consommer son sacrifice par une réclusion entière et irrévocable. Etant sortie, elle parut aux yeux du public, dans une modestie ravissante, vêtue d'une robe de laine, avec une coiffure et un voile religieux ; elle portait sur sa robe brune une ceinture noire, en signe de pénitence.

Elle quitta ainsi le toit paternel, qu'elle ne devait plus revoir, et s'avança à la suite du clergé, accompagnée de son vertueux père et d'un grand nombre de parents et d'amis, au milieu d'une foule accourue de tous côtés pour assister à un spectacle si nouveau et si touchant.

On contemplait avec admiration cette humble fille, à qui son père, un des plus riches négociants du Canada, avait offert cinquante mille écus de dot, si elle avait voulu s'établir dans le monde. Chacun considérait avec étonnement l'austère simplicité de son vêtement, l'innocence et la douce sérénité qui brillaient sur son visage, la modeste assurance de sa démarche ; près d'elle, chacun admirait l'énergique vertu et les larmes de son père, qui semblait conduire lui-même la victime à l'autel, se privant généreusement de celle qui aurait pu être le soutien et la consolation de sa vieillesse.

Cependant, lorsque le cortège arriva à Notre-Dame de Pitié, M. LeBer ne put contenir les émotions trop vives que lui causa sa tendresse paternelle ; il dut se retirer sans avoir pu assister à la cérémonie de la réclusion.

M. Dollier, ayant béni, en présence du clergé et des fidèles, la petite cellule, destinée à être la chambre de